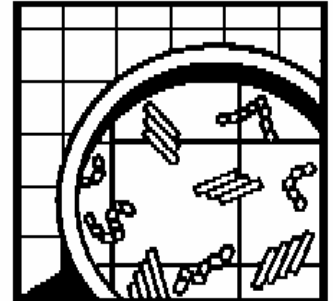


BACTODOR

DÉTERGENT DÉSINFECTANT DESODORISANT A HAUTE REMANENCE PARFUME A LA FRAISE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1000 g/l +/- 20 g/l.
. QUALITE ALIMENTAIRE	: Oui.
. ASPECT	: Limpide.
. COULEUR	: Rosée
. PARFUM	: Fraise



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Puissant aseptisant dont le but est de détruire les micro-organismes tels que les bactéries, spores, les virus, etc...
- . Ses micro-organismes sont la cause des mauvaises odeurs. En les tuant, on supprime ainsi les odeurs.
- . Muni de complexes de tensio-actifs détergents pour le nettoyage et de parfum très rémanent qui dure plusieurs jours.
- . S'inscrit dans les produits multi-fonctionnels : Nettoyant - Dégraissant - Désodorisant - Surodorant - Désinfectant - Algicide - Fongicide
- . Neutre, il n'altère aucun support (bois, peinture, aluminium, 1er, bronze, pierre, etc...).
- . Répond aux normes :
 - 72.150 - 72.151 : Bactéricide
 - 72.170 - 72.171 : Algicide
 - 72.180 - 72.181 : Sporicide
 - 72.200 - 72.201 : Fongicide
 - 72.300 - 72.301 : Virucide

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise pur ou dilué selon les cas.

N.B. : La destruction des micro-organismes s'effectue dans le temps et par rapport à la concentration du produit (effet bactéricide à partir de 0, ! % sur une tranche de temps qui varie selon la température ambiante et la nature des micro-organismes de 10 à 30 minutes).
En utilisation pure (curatif), détruit la plupart des micro-organismes en moins de 5 minutes.

- Nettoyant : 2 à 15 % dans l'eau tiède
- Désodorisant / Surodorant : 20 % en pulvérisation

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.